

Atelier 2:

Outils d'échange d'informations

A. Qu'existe-il actuellement?

Forum

NL

- www.vluchtnet.be

Ce site internet spécialement destiné aux avocats reprend des informations sur l'asile, de la jurisprudence et est doté d'un forum d'échanges et de discussions sur cette matière (Vluchtelingenwerk Vlaanderen).

Les sources d'information

- <http://www.kruispuntmi.be/contact>

Helpdesk juridique (droit des étrangers et DIP) : 02/205.00.55

Lundi	Mercredi	Vendredi
9h - 12h30	13h30- 17h	9h- 12h30

- <http://www.cbar-bchv.be/fr-fr/nosprojets/d%C3%A9tention/leprojet.aspx>

Le CBAR fournit de l'aide juridique quant aux différents actes à poser lors de la procédure d'asile ou d'une procédure « Dublin », mais aussi quant aux recours pouvant être menés contre les mesures de détention et d'éloignement des demandeurs d'asile.

NL

- www.vreemdelingenrecht.be

- Droit des étrangers et DIP
- Nieuwsbrief Vreemdelingenrecht & IPR (Kruispunt Migratie-Integratie)
- Tijdschrift voor Vreemdelingenrecht

FR

- www.adde.be

- Fiches pratiques
- Newsletter de l'ADDE
- Revue du droit des étrangers

- www.cire.be

- Newsletter juridique du Ciré

- www.uclouvain.be/418491.html

- Newsletter de l'EDEM (Equipe droits européens et migrations, UCL)
- Répertoire de jurisprudence de l'EDEM (base de données)

B. Questions

- Connaissez-vous ces sources d'informations?
- Recevez-vous les newsletter mentionnées?
- Faites-vous usage de ces sources d'informations? Le cas échéant, dans quelles circonstances / pour quels types d'informations ?
- Quelles autres outils utilisez-vous?
- Consultez-vous le site www.vlucht.net? Celui du CCE ? Pourquoi/ pourquoi pas ?
- Echangez-vous/ partagez-vous de l'information (jurisprudence, pratiques de l'administration,...)? Le cas échéant,
 - o De manière ponctuelle ou structurelle ?
 - o Avec des confrères? Avec les organisations susmentionnées?
 - o De quelle manière (par mail, via les forum, ..) ?
- Ressentez-vous le besoin de plus d'échanges d'informations? Le cas échéant,
 - o Sous quelle forme? Par mail, via un forum ou autre?
 - o Seriez-vous prêt à y contribuer?
- Quel type d'informations souhaiteriez-vous recevoir?
 - o De la jurisprudence? Européenne? CCE? Chambre du conseil/ chambre des mises? Cour de cassation?
 - o De l'information sur les pratiques de l'administration?
 - o Autre?
- Sur quels sujets souhaiteriez-vous recevoir cette information?